

Bruxelles le 6 mai

Note BIO COM(82) 195 aux Bureaux Nationaux  
cc aux Membres du Groupe

---

432

Reunion de la Commission du 5/5

---

## 1. BUDGET

---

La Commission a consacré la majeure partie de ses délibérations au second examen de l'avant projet pour 1983. La Commission devrait arrêter définitivement ses propositions mardi prochain au cours de la réunion qu'elle tiendra en marge de la session parlementaire.

Le Vice Président Tugendhat pourrait alors présenter mercredi 12 mai cet avant projet au Parlement et faire ensuite une conférence de presse à Strasbourg. La Commission a eu également une première discussion sur le volume et les principaux éléments d'un budget rectificatif pour 1982 qu'elle envisage de présenter dans les prochaines semaines et pourrait comporter une légère réduction des crédits agricoles pour l'année en cours permettant une augmentation correspondante dans le secteur social ou des actions d'aide alimentaire par exemple. Les travaux se poursuivront mardi prochain.

## 2. DEVELOPPEMENT

---

Sur proposition de M. Pisani, la Commission a approuvé la reorganisation de la Direction Générale "Développement" qui s'inscrit dans la perspective d'ensemble d'une meilleure adaptation de la politique d'aide à la situation et aux besoins des pays en voie de développement.

Cet effort d'adaptation se traduira bien entendu en temps utile, probablement à la rentrée de septembre, par de nouvelles propositions concernant la politique communautaire de développement, mais il importait qu'elle se traduise également et dès à présent au niveau des structures administratives de gestion : c'est cette première étape qui vient d'être franchie.

### 3. INNOVATION

---

La Commission a approuve, sur proposition de M. Narjes, une communication au Conseil concernant un plan de developpement transnational de l'infrastructure d'assistance a l'innovation et au transfert des technologies .

Il s'agit d'une premiere proposition concrete qui repond a la demande des Chefs d'Etats et de Gouvernement du 2.12.80 d'"ameliorer la competitivite des produits europeens par une meilleure utilisation des possibilites du marche commun et de remedier a la fragmentation des marches".

La proposition s'inscrit dans les lignes strategiques definies dans le rapport de la Commission a la suite du mandat du 30.5.80.

Le but principal de ce plan d'action est de lier les structures nationales dans le domaine de l'innovation et de leur donner une dimension europeenne, notamment en vue d'une meilleure integration des petites et moyennes entreprises.

Materiel diffuse dans le cadre du rendez vous de midi :

Troisieme tranche d'aide a la Pologne (fiche) voir BIO 194  
IP 112 : cours de formation pour jeunes diplomates  
IP 114 : bulletin petrolier no. 143  
Discours du President Gaston E.Thorn a la session extraordinaire du Comite consultatif CECA (6.5) a Venise (embargo 15).

Amities

Manuel Santarelli COMEUR 15h30////

